

**Partagez votre
expérience par
l'alternance**

djE
MONTPELLIER

**Recrutez un DJCE en
alternance en 2022/2023**

FORME VOS COLLABORATEURS DEPUIS 1966



Magistère Juriste
d'Affaires - DJCE
Montpellier



L'excellence du droit des affaires

C'est à Montpellier que naît, en 1966, le premier Magistère-DJCE de France.

La singularité de la formation est de permettre aux professionnels d'y participer activement et ainsi d'adapter leurs enseignements à leurs besoins professionnels.

Chaque année, le Magistère-DJCE sélectionne rigoureusement un nombre restreint d'étudiants et affirme ainsi l'excellence de sa formation.

Au programme, des enseignements approfondis en technique contractuelle, pratique fiscale, pratique sociétaire, droit de la concurrence, droit de la propriété intellectuelle...

Le Magistère-DJCE : Une formation transverse

Formation professionnalisante en droit des affaires dès la Licence 3 jusqu'au Master 2 DJCE, son succès repose sur une formule simple.

"Enseignement appliqué, solide, et pratique"

Le M2 DJCE est associé au Magistère et aux Certificat d'Etudes Spécialisés. Au cours de ces diplômes, les étudiants suivent des modules allant du début de la création de l'entreprise à sa fin.

Une formation professionnalisante

Les modules suivis par les étudiants sont assurés par des intervenants professionnels.

Les étudiants disposent ainsi d'une interaction permanente avec le monde professionnel afin d'être constamment formés aux enjeux professionnels actuels.

Recruter un DJCE en alternance

Pionnier, le Magistère DJCE de Montpellier continue d'innover en étant le seul Master 2 DJCE en alternance.

En effet, pour préparer, toujours plus, ses étudiants aux évolutions professionnelles, le Master II DJCE de Montpellier a opté pour une formation en alternance.

Leur apportant des compétences pointues dans le vaste domaine du droit des affaires, les étudiants accomplissent leurs alternances dans des matières diverses : Corporate, droit fiscal, droit de la concurrence...

Depuis 3 ans, une formule qui fonctionne

!

En 3 ans, plus de 80 alternants ont déjà contribué à la vie de structures du monde des affaires.

Pour eux, l'opportunité de parachever leur sens pratique.

Pour vous, des futurs collaborateurs de haut niveau, opérationnels et compétents.

Cabinets d'affaires, sociétés cotées, banques... les étudiants réalisent leurs alternances dans de nombreuses structures*.



Bientôt la vôtre ?

*August-Debouzy, CMS Francis Lefebvre, Danone, Crédit Agricole, EY, et bien d'autres...

NOS VALEURS

PROFESSIONALISATION

Par leur formation transversale, intense et unique, les étudiants sont formés à devenir des professionnels d'affaires dès l'issue de leur diplôme.

INNOVATION

Par l'intervention permanente de professionnels divers du monde des affaires, les étudiants sont à la pointe de l'innovation et des nouveaux enjeux affairistes.

PARTAGE

Par leur profil sociable, leur esprit de promotion, et les diverses activités extra-universitaires qu'ils réalisent ensemble, les étudiants développent une véritable intelligence émotionnelle.

ILS RECHERCHENT UNE ALTERNANCE CETTE ANNÉE

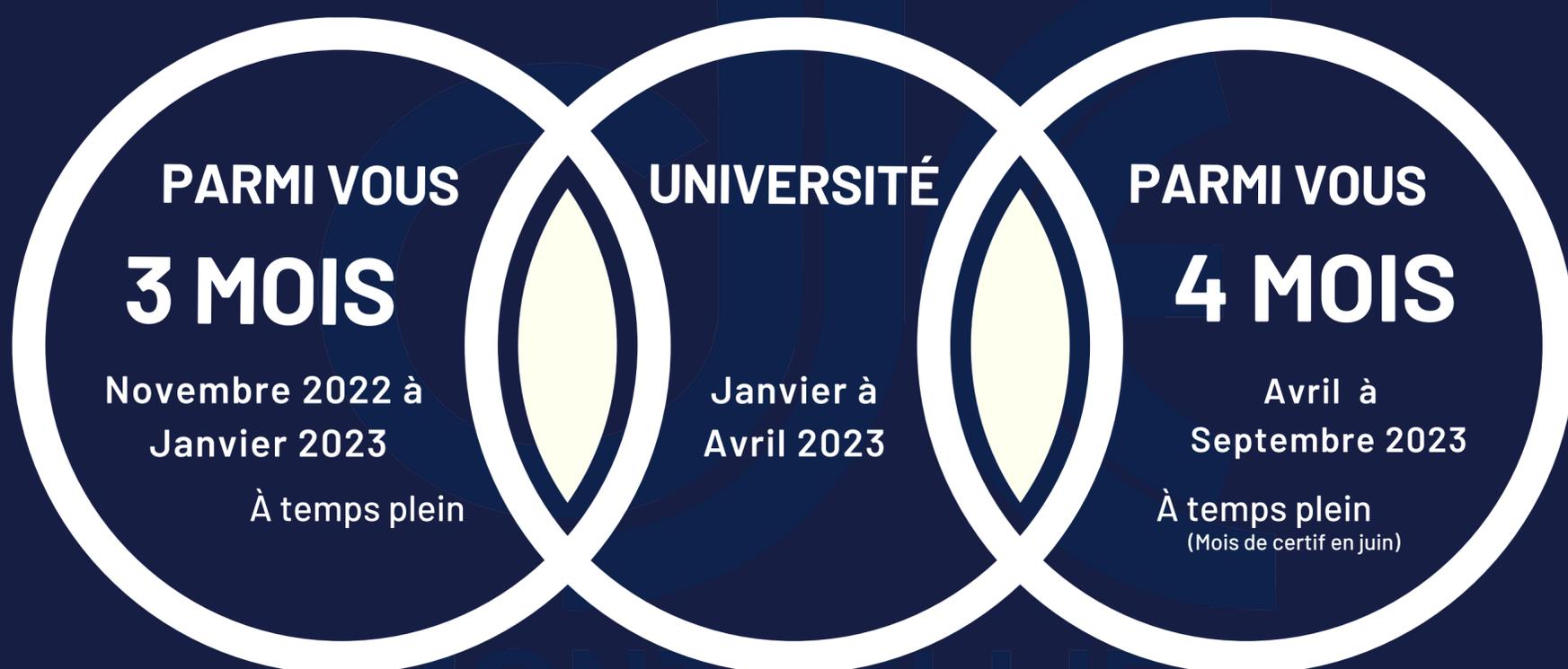
La promotion M1 DJCE 2021-2022 a débuté ses recherches d'alternance pour l'année 2022-2023.

Aux appétences plurielles ; droit fiscal, droit de la concurrence, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle...

Les 23 étudiants de cette belle promotion sont déterminés à vous faire connaître leurs profils et leurs qualités.

Vous pouvez retrouver leur profil sur LinkedIn ou sur le site djce-montpellier.com

RYTHME D'ALTERNANCE *



* : Le calendrier définitif précisant les dates de début et de fin de présence dans le mois vous sera communiqué par les étudiants

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier. L'apprenti a un double statut : il devient salarié à part entière de l'entreprise, tout en étant étudiant.

Quel est le coût d'un apprenti ?

La rémunération de l'alternant est liée au SMIC et évolue en fonction de l'âge de celui-ci. Pour un alternant de 21 ans en M2, sa rémunération est au moins de 61% du Smic, soit 969,57 €

Le salaire de l'apprenti est exonéré de charges sociales jusqu'à 79% du SMIC.

Pour l'entreprise la réduction générale s'applique : l'exonération des cotisations patronales est valable jusqu'à 1,6 fois le SMIC.

Un pari gagnant !

Le contrat d'apprentissage est un pari gagnant.

Par ce biais, vous formez de jeunes collaborateurs rapidement opérationnels face à l'évolution de votre profession.

Vous investissez ainsi sur le long terme en permettant le renouvellement des compétences au sein de votre organisation.

Vous embauchez ?

Déposez votre offre sur notre site
djce-montpellier.com

Rubrique : "Espace pro" puis
"déposer une offre"

Pour en savoir plus...

Vous pouvez retrouver plus de détails sur les exonérations sur le site de l'URSSAF : www.urssaf.fr

Vous pouvez aussi nous contacter par mail pour toute question à magistère.djce@gmail.com



LUDOVICO MAGNO LXXII ANNOS REGNANTE
DISSOCIATIS REPRESSIS CONCILIATIS GENTIBUS
QUATUOR DECENNII BELLO CONJURATIS
PAX TERRAQUE PARTA 1715

dje

MONTPELLIER

30